



Action chômage
Haute Côte-
Nord

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Diffusion immédiate

LE 1ER MAI, SORTIR DE LA CRISE,
LE MONDE D'ABORD !

Baie-Comeau, le 1^{er} mai 2009 – Crise alimentaire, crise énergétique et environnementale : ces enjeux déjà existants s'ajoutent à la crise économique et l'aggravent. Nous avons vécu 30 ans de politiques néolibérales, de tout au marché, de retrait de l'État, de déréglementation, de recul des protections sociales, d'accroissement des inégalités. Une réflexion s'impose, non seulement pour faire face à la crise et en sortir, mais aussi pour préparer l'après crise. Il faudra éviter que les mêmes politiques ne produisent les mêmes effets lorsque les choses se calmeront. Mais il faudra surtout soutenir les personnes frappées par la crise.

Pour le mois de janvier 2009 seulement, le gouvernement canadien a annoncé la perte nette de 129 000 emplois au pays, ce qui est du jamais vu depuis 32 ans au Canada. D'ici la fin de l'année, plusieurs économistes prévoient un taux de chômage de plus de 10% au Canada. Au Québec, pour la même période c'est 25 400 emplois, et le taux de chômage est passé à 7.9% alors qu'au Canada il était 7.7%.

Sur la Côte-Nord, c'est 5 200 emplois perdus en 1 an. Ici, le taux de chômage a fait un bond de 3% depuis un an pour s'établir à 14.8% en mars dernier, et ce, sans compter les 2 900 personnes qui ont quitté les rangs de la population active.

Nos travailleuses et travailleurs saisonniers, ceux et celles des secteurs de la forêt et des mines, ainsi que tous les autres qui subissent les reculs des protections sociales ont le droit, eux aussi, de sortir de la crise.

Depuis 1993, le régime d'assurance-emploi a fait l'objet de nombreuses compressions pour en réduire les protections, et le régime actuel tel que diminué n'a jamais été soumis à l'épreuve d'une telle récession.

Aujourd'hui 1^{er} mai 2009 Fête internationale des travailleuses et travailleurs, c'est une occasion toute désignée pour agir ensemble dans le but de faire réagir le gouvernement fédéral dans les plus brefs délais, afin que ce dernier améliore le régime d'assurance-emploi pour tous ces gens qui se retrouvent au chômage.

Depuis quelque temps sur la Côte-Nord une campagne est menée par la coalition formée par le Conseil central de la Côte-Nord- CSN, du Conseil régional FTQ, de la Table des groupes populaires, du Regroupement des femmes de la Côte-Nord, d'Action chômage Haute-Côte-Nord et la CSQ à l'occasion de la Fête internationale des travailleuses et travailleurs afin de solliciter l'appui de tous les élu-e-s et des décideurs socioéconomique de la région, afin de réclamer d'urgence une révision du régime de l'assurance-emploi qui est un enjeu crucial de solidarité sociale. De plus, une activité de sensibilisation et d'information de la population se tiendra après la conférence de presse.

Nos revendications:

1. Une amélioration importante de l'accessibilité au régime

Nous croyons que l'établissement d'un critère unique d'admissibilité (360 heures) serait une mesure beaucoup plus adaptée aux réalités du travail et aux besoins des travailleuses et travailleurs, et mettrait ainsi fin aux disparités régionales qui ont pour résultat d'exiger plus d'heures de travail pour se qualifier dans une région parfois voisine d'une autre.

2. L'augmentation du taux de prestations

L'actuelle méthode de calcul du taux de prestations est inéquitable. Nous croyons qu'un calcul établi sur la moyenne des meilleures 12 semaines de la dernière année, avec un taux de prestations à 60% du salaire serait beaucoup plus juste.

3. L'abolition du délai de carence

Le délai de carence est une méthode passéiste visant à faire porter la responsabilité des 2 premières semaines de chômage sur le dos des travailleuses et travailleurs. Ce délai de 2 semaines, assimilé à une pénalité, doit être aboli.

Sortir de la crise, le monde d'abord!

Sortir de la crise ensemble et solidaires !

- 30 -

Renseignements : Guillaume Tremblay, Conseil central Côte-Nord (CSN) 418-589-2608, Michel Savard, Table des groupes populaires de Baie-Comeau 418-589-2809, Réjean Girard, Conseil régional FTQ 418-297-5491, Lyne Sirois, Action chômage Haute Côte-Nord 418-238-2625, Claude Soulières, CSQ 418-589-9824, Claudine Émond, Regroupement des femmes de la Côte-Nord 418-589-6171.